



THÉZAN-LÈS-BÉZIERS

LE BASSIN

MAGAZINE MUNICIPAL SEMESTRIEL

N°50 ■ Juillet 2026 ■

50^e
édition

Depuis 25 ans, le magazine
de votre commune.

www.ville-thezan-les-beziers.fr

50 numéros
AU COEUR
de la **vie**
Thézanaise.

SudPaysages
Créative & Entretien Paysage et Jardins

- Conception - Réalisation - Entretien
- Elagage - Abattage - Traitement
- Arrosage - Gazon naturel/synthétique
- Taille - Nettoyage - Débroussaillage

18 Avenue Jean Sénégas - Zac Les Masselettes - 34490 Thézan les Béziers
Tél. 04 67 110 991
www.sudpaysages.fr - sud.paysages@orange.fr

GARAGE DE LA MALHAUTE
MECANIQUE AUTOMOBILE

ENJALBAL Dorian
Ch de la Bédissière
ZA la MALHAUTE
34490 THEZAN-LES-BEZIERS

Mail : garage.malhaute@gmail.com
Tél : 07 85 92 73 20

Votre Agence Immobilière THÉZAN-LES-BÉZIERS
Sur la place de La Mairie

Je suis là, près de vous pour accomplir vos projets immobiliers

Rencontrons-nous à l'agence !

Sophie Bellier
06 64 88 54 79

www.sophiebellierimmobilier.fr

COLOMBEAU ALU

Menuiserie - Alu - PVC
Tél. 04 67 30 32 47
contact@colombeau-alu.com
www.colombeau-alu.com
14, Av. Jean Sénégas - 34490 THEZAN LES BEZIERS

SUPER U
Thézan-lès-Béziers

U DRIVE **U location** **U TECHNOLOGIE** **U BILLETTERIE**

ZAC LES MASSELETES THEZAN-LES-BEZIERS
04 67 37 88 32

Retrouvez nous sur :   

KÉVIN GUÉNÉGOU

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - PHOTOVOLTAÏQUE - BORNES DE RECHARGE

07 81 70 21 06
contact.guenelec@gmail.com

DEVIS GRATUIT

Taxi Angélique

Transport assis professionnalisé conventionné Assurance maladie

Autignac n°1
Thézan les Béziers n°2

06.23.94.76.79

MERCADIER NETTOYAGE

Votre partenaire de l'entretien

Tél. 04 67 36 19 39

Dites nous... *Monsieur le Maire*

Profondément touché par l'élan de soutien et d'amitié témoigné lors du décès de mon épouse, soyez assurés de toute ma gratitude face à cette dure épreuve.

Mes sincères et chaleureux remerciements aux thézanaïses et thézanaïses qui m'ont renouvelé leur confiance.

Ce soutien me conforte dans la responsabilité qui m'a été confiée depuis 2001 pour faire de notre village ce qu'il est aujourd'hui.

Je peux vous assurer de ma détermination dans la poursuite de notre action avec la même exigence d'efficacité et de proximité.

Je sais pouvoir compter sur mes collègues élus tout autant impliqués dans la réussite de notre action. La mise en oeuvre de notre programme est engagée, elle va prioriser un projet attendu par les jeunes avec la construction d'un pumtrack dont l'étude de faisabilité est en cours.

Les jeunes thézanaïses de 11 à 17 ans désireux de connaître la vie d'une commune, de proposer des idées et de s'associer à des projets concrets seront conviés à participer à la commission des jeunes ouverte début septembre.

L'aménagement du « petit jardin » fait l'objet d'une réflexion approfondie pour en faire un lieu accueillant, apprécié par tous les visiteurs.

La réfection des voiries est un engagement que nous allons poursuivre avec efficience dans le respect d'un échéancier étalé sur la mandature. Ces diverses actions se doivent d'avoir un impact direct sur la sécurité, le stationnement et l'embellissement du village.

Je me réjouis également d'avoir pu finaliser l'installation de la climatisation à l'école Louis Prunet pour assurer le bien-être de nos écoliers.

La saison estivale a débuté sous les meilleurs auspices avec les « apéros musique » du jeudi en juin, toujours autant prisés par les thézanaïses.

Bon été à tous !



Le Maire
Alain DURO

PRÉSENTATION DE VOTRE *nouveau*
CONSEIL MUNICIPAL



Élu le 15 mars dernier, Alain DURO est heureux de vous présenter son équipe.



“
NOTRE ENGAGEMENT

Être à l'écoute, agir avec transparence et poursuivre ensemble, l'avenir de notre commune.

Le Maire Alain DURO

LES ADJOINTS AU MAIRE



Marie CORDIER :
1^{ère} adjointe
Affaires scolaires-Jeunesse-
Ehpad-Patrimoine-Cadre de vie



Bruno CRISTOL :
2^{ème} adjoint
Finances



Alba PALOMARÉS :
3^{ème} adjointe
Banque alimentaire – CCAS
Festivités



Dominique GUIMERA :
4^{ème} adjoint
Urbanisme –
Associations sportives



Sylvianne ROBINEAU :
5^{ème} adjointe
Culture – Médiathèque
Associations



Claude CAVERIBÈRE :
6^{ème} adjoint
Éclairage public – Énergie – Vidéo
protection Réseaux et fluides.

Les conseillers communautaires :

Alain Duro (Vice-président de la
Communauté de communes des Avant-Monts)
Marie Cordier
Bruno Cristol
Alba Palomares
Jacques Plançon

Les élections en quelques chiffres...

Nombre d'électeurs inscrits : 2340
Nombre de votants : 1577 (67,39%)
Nombre de suffrages exprimés : 1533 (65,51%)
Liste *Thézan Gagnant* – Alain Duro : 837 voix (54,6%)
Liste *Un nouveau souffle pour Thézan* – Jacques Plançon : 696 voix (45,40%)



LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Francis FORTÉ :
conseiller délégué travaux
Planification urbaine – Voirie
Suivi des travaux



Charles MÉDINA :
conseiller délégué
communication
Environnement

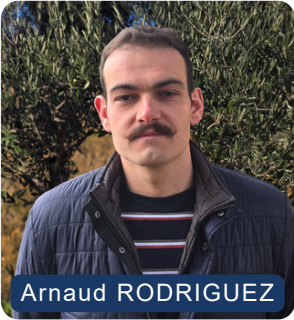


Eric FOURNIER :
conseiller délégué
sécurité



Taous AÏT SEDDIK :
conseillère déléguée
intergénérationnel

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Arnaud RODRIGUEZ



Françoise MAZUIR



Bernard LAPOUYADE



Isabelle SAHL VARELA



Hélène TOLINOS



Solange MARTINEZ



Rosine DELHON

LES CONSEILLERS D'OPPOSITION



Jacques PLANÇON



Judith DESCOMBES



Jérôme MONTANES



Benoît BUSOM



Anne CLÉMENTY

*Le
nouveau*

CONSEIL
MUNICIPAL

DISCOURS

d'investissement

Mesdames, Messieurs, chers Collègues

L'élection du maire, des adjoints et l'installation du nouveau conseil municipal revêt un caractère solennel, un moment où nous assumons la responsabilité de conduire les affaires de notre commune.

En cet instant, je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée émue pour mes parents, commerçants pendant plus de trente ans dans ce village qu'ils ont profondément aimé. Ils seraient fiers du parcours de leur fils, maire depuis 21 ans et aujourd'hui réélu pour ce qui sera son dernier mandat.

C'est donc avec émotion, mais aussi avec un profond sentiment de fierté et d'humilité, que je reçois le mandat que vous venez de me confier.

Mes premiers remerciements vont aux Thézanaïses et aux Thézanaïses pour la confiance qu'ils nous ont renouvelée dans un contexte électoral inédit.

Je souhaite également remercier mes collègues élus pour leur engagement et leur action tout au long des six années écoulées durant lesquelles ils ont œuvré avec sérieux et respect afin de tenir les engagements pris.

Je tiens aussi à saluer mes colistiers pour leur contribution exceptionnelle à l'élaboration de notre programme et pour la confiance qu'ils m'ont accordée en s'engageant à mes côtés.

Je sais que certains sont déçus de ne pouvoir poursuivre cette aventure avec nous, mais je veux les assurer qu'ils auront toujours leur place parmi nous.

La campagne qui vient de s'achever nous invite à quelques constats.

Durant la précédente mandature, nous avons fait le choix de la transparence avec l'opposition, mais celle-ci a souvent entretenu une politique de faux-semblants.

Dans un esprit de responsabilité et d'apaisement, nous leur avons proposé une fusion afin d'éviter des tensions inutiles et des rivalités stériles.

Six postes leur ont été proposés au sein du nouveau conseil municipal, mais cette offre n'a pas été acceptée, sans que les raisons de ce refus soient clairement expliquées.

Il semble que certaines ambitions personnelles aient pris le pas sur l'intérêt collectif.

Le ton suspicieux et parfois irrespectueux de cette campagne a malheureusement rompu le climat de confiance nécessaire pour travailler ensemble.

Pour autant, je serai fidèle à mes responsabilités de maire : les droits de l'opposition seront pleinement respectés dans le strict cadre des règles démocratiques qui s'imposent à tous.

Ce résultat électoral traduit la satisfaction d'une large part des habitants à l'égard des actions menées tout au long du mandat qui s'achève mais aussi lors des précédents et il exprime l'adhésion à notre programme pour l'avenir de notre commune.

Toutefois, il ne doit pas nous faire oublier que 45 % des électeurs ont soutenu la liste d'opposition et que 750 concitoyens ne se sont pas déplacés.

Ces éléments doivent nous inciter à poursuivre notre action avec écoute, responsabilité et esprit de rassemblement au service de tous.

Dès aujourd'hui, nous nous mettons au travail, en présence des élus de l'opposition, dont je respecte pleinement l'engagement et la présence.

J'espère sincèrement que les débats à venir seront guidés par un esprit constructif et dans le respect de nos divergences afin que nous puissions avancer dans un climat serein et avec un objectif commun : que Thézan demeure un village où il fait bon vivre, comme les Thézanaïses et les Thézanaïses le souhaitent et le méritent.



Nous partageons un point essentiel : notre attachement profond à notre village. Gageons que ce soit le lien de la réussite pour Thézan.

En ce jour, nous officialisons cette nouvelle mandature, elle s'inscrit dans la continuité de notre action au service du bien être de tous les habitants.

Le sens du service public, le respect de l'intérêt général et l'application de notre programme resteront au cœur de nos préoccupations. La mairie demeurera un lieu ouvert et accessible à tous, fidèle à ma volonté d'une politique de proximité.

Je sais pouvoir compter sur les compétences et l'implication de l'équipe administrative dirigée par Perrine Guilhemat directrice des services.



Je conclurai par une citation de Socrate en espérant qu'elle guide nos actions.

«Beaucoup de gens pensent à vivre longtemps, peu à bien vivre».

Je vous remercie.

Le Maire
Alain DURO



FINANCES / BUDGET

de la Commune



Bruno CRISTOL - Adjoint aux finances

“ Le budget 2026 voté le 16 avril tient compte du contexte économique global, situation internationale incertaine, envolée des cours de l'énergie, risque d'inflation et de renchérissement du coût des crédits mais également des élections locales 2026 qui ont désigné une équipe municipale et intercommunale porteuses d'un nouvel élan. ”

- Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 de 488 420€ est conforme au budget primitif et se situe dans la moyenne des 5 dernières années. Il viendra alimenter notre capacité d'autofinancement des investissements prévus en 2026.
- Pour 2026, la section de fonctionnement devrait dégager un excédent prévisionnel de 489 568€ dont 40 000€ reportés de l'exercice précédent pour mandater les dépenses 2025 décalées sur 2026. Les taux des impôts locaux augmenteront en moyenne de 3 % permettant de dégager environ 45 000€ de recettes supplémentaires nécessaires pour maintenir des services publics de qualité et des investissements réguliers.
- Il est prévu cette année l'embauche d'un 3ème policier municipal ainsi qu'une dotation supplémentaire de 60 000€ au CCAS pour des travaux à réaliser sur la résidence service du Patio du Pech.
- Est inscrit à la section d'investissement 1 M€ de dépenses d'équipement avec en particulier 3 nouvelles opérations : la réalisation d'un pumtrack, la rénovation du petit jardin et la végétalisation de la cour de l'école élémentaire, mais également la poursuite des travaux annuels de rénovation de la voirie et des bâtiments, de la modernisation de l'éclairage public et de la vidéoprotection.
- Le financement de ces investissements se fera cette année sans recours à l'emprunt et par la recherche de subventions.
- Compte tenu des retards très importants de paiement des subventions promises sur les travaux de rénovation thermique de l'école élémentaire de 2025, nous devons attendre que notre trésorerie se reconstitue pour commencer ces nouveaux projets. Ils seront donc phasés sur 2026 et 2027.

LES CHIFFRES QUI COMPTENT

488 420€
résultat de
fonctionnement
2025

1 M€
investissements
prévus
en 2026

1
policier
municipal
supplémentaire

60 000€
dotation
supplémentaire
au CCAS

FISCALITÉ VOTÉE EN 2026

TAXE	TAUX	PRODUIT
TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES	46,11%	1 524 397 €
TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES	68%	73 100 €
TAXE HABITATION RÉSIDENCE SECONDAIRE	14,50%	60 973 €

Investir aujourd'hui

POUR PRÉPARER DEMAIN

RÉPARTITION DU BUDGET 2026

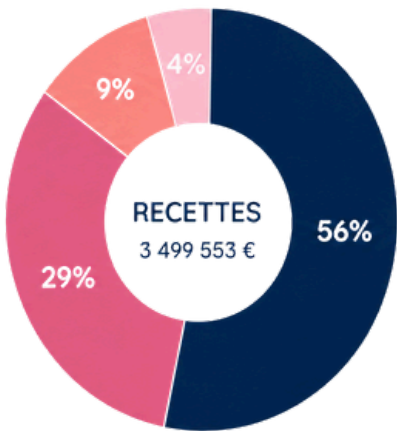
FONCTIONNEMENT

3 499 553€

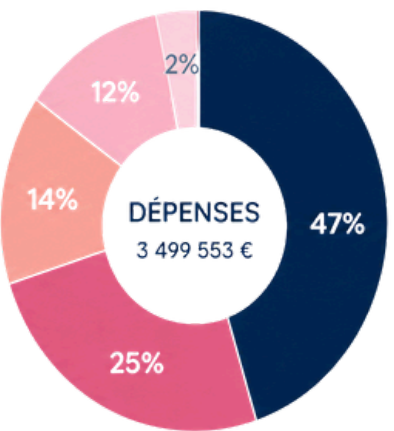
INVESTISSEMENT

1 819 042 €

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

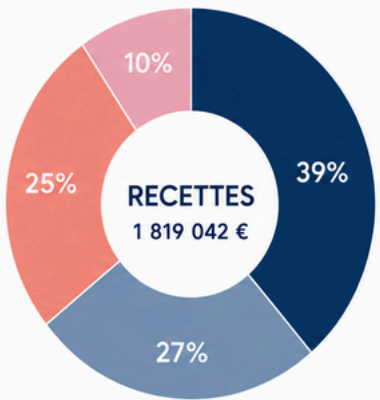


RECETTES
3 499 553 €

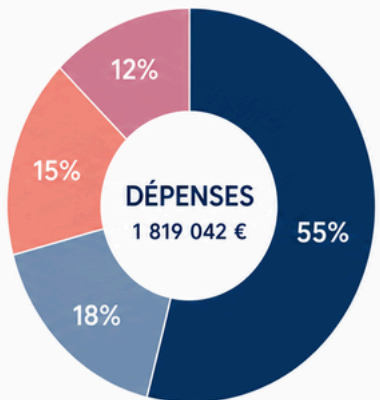


DÉPENSES
3 499 553 €

LA SECTION D'INVESTISSEMENT



RECETTES
1 819 042 €



DÉPENSES
1 819 042 €

CHIFFRES CLÉS 2026

2 072 932€
encours de la dette
au 1er Janvier
2026

35,31 ETP
effectif pourvu en
Equivalent Temps
Plein annuel

+3 %
hausse moyenne
des taux des impôts
locaux

Financement des
investissements sans recours à
l'emprunt en 2026 grâce à
l'autofinancement et à la
recherche de subventions.

SERVICES *Techniques*

des aménagements pour améliorer le cadre de vie des Thézanais.



Francis FORTÉ
Conseiller délégué



CRÉATIONS DE PLACES DE STATIONNEMENT - IMPASSE COMOLET

En lieu et place de puits drainants créés initialement et en accord avec les riverains, des places de parking ont été matérialisées sur un sol perméable pour créer des places de stationnement supplémentaires.



QUARTIER DE LA MALHAUTE

Suite à la réfection de la rue Frédéric Mistral, les services techniques ont matérialisé la signalisation horizontale, verticale et les places de stationnement.



RUE CÉBENNA ET SAINT EXUPÉRY

Les travaux d'aménagement des espaces verts du lotissement sont en cours afin d'en faciliter et limiter l'entretien. Au-delà de l'embellissement constaté, il est important de prendre conscience que supprimer certains produits engendre des travaux techniques supplémentaires qui deviennent plus efficaces si les particuliers s'inscrivent aussi dans cette démarche. À l'avenir il faudra accepter la présence de « mauvaises herbes » si l'on veut améliorer notre environnement et donc notre santé.



PASSAGE DE LA TEMPÊTE NILS



Comme dans de nombreuses communes du Biterrois le passage de la tempête Nils en février dernier a occasionné des dégâts importants et notre commune n'a pas été épargnée avec de nombreuses chutes d'arbres.

Avec des sols gorgés d'eau, conséquence d'une pluviométrie exceptionnelle, plusieurs pins ont été déracinés sous la violence des rafales de vent.

Le chemin d'Astiès a dû être fermé à la circulation pendant plusieurs jours suite à la chute d'arbres sur la chaussée et en particulier un énorme pin centenaire.

En relation avec les propriétaires riverains et après passage des assureurs, les services techniques et les agents de la communauté de communes des Avant-Monts ont pu sécuriser les lieux et rouvrir le chemin à la circulation.

D'autres chutes d'arbres aux écoles, station d'épuration et rue Charles Peguy à La Malhaute où un cyprès a occasionné quelques dégâts sur une habitation, ont dû être dégagés.

FRANCIS FORTÉ EST ÉLU VICE-PRÉSIDENT DU SCOT DU BITERROIS.

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) est présidé par Gwendoline Chaudoir présidente de l'Agglo Hérault Méditerranée. Il regroupe 87 communes et 5 établissements publics représentant près de 300 000 habitants.

Le SCoT est géré par un syndicat mixte réunissant deux communautés d'agglo : Béziers Méditerranée, Hérault Méditerranée, et trois communautés de commune: la Domitienne, les Avant-Monts et Sud Hérault. C'est un outil administratif qui vise à coordonner les politiques publiques en matière de développement urbanistique.

DÉPART À LA RETRAITE D'ALAIN FOURNIER



Arrivé dans l'équipe de services techniques en 2012, Alain Fournier a récemment fait valoir ses droits à une retraite pleinement méritée. Il a toujours su au travers des différentes missions agir avec professionnalisme, discrétion et efficacité.

La commune, les élus et l'ensemble de ses collègues le remercient pour son investissement et le travail accompli.

Nous souhaitons à Alain Fournier de profiter de cette nouvelle étape de sa vie, de se lancer dans de nouveaux projets avec bonheur et entouré de ses proches et surtout une excellente santé.

BONNE RETRAITE !



URBANISME

*rappel de plusieurs règles
d'urbanisme concernant notre
commune.*



Dominique GUIMERA
Adjoint à l'urbanisme

RAVALEMENT DE FAÇADES

La façade d'une construction participe au paysage local. Elle est règlementée car elle est susceptible d'avoir un impact déterminant sur la qualité visuelle d'une rue. Tous les travaux de ravalement sur tout ou partie de bâtiment devront obtenir préalablement une décision favorable du service urbanisme de la commune. Ceci afin de préserver le patrimoine bâti, l'intérêt architectural et l'harmonie avec le milieu environnant.

De même, la pose d'un climatiseur en façade doit faire l'objet d'une déclaration préalable et être validée par les services de la mairie. À défaut aucune réalisation de ce genre ne pourra être entreprise avant validation.

INSTAURATION DU PERMIS DE DIVISER

Il existe deux dispositifs permettant aux collectivités locales d'améliorer leur action de contrôle en matière de lutte contre l'habitat indigne :

- La déclaration ou l'autorisation préalable de mise en location dite « **permis de louer** ». La Communauté de communes des Avant-Monts a instauré le régime d'autorisation préalable sur certaines communes de son territoire dont Thézan depuis janvier 2022, dispositif qui a démontré son intérêt.
- L'autorisation préalable des travaux conduisant à la création de locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant dite « **permis de diviser** ».

La Loi ouvre donc la possibilité aux communes d'instituer un mécanisme d'encadrement des permis de diviser notamment sur les zones présentant de fortes proportions d'habitats dégradés ou dans les zones délimitées en application de l'article L 151-14 du Code de l'urbanisme.

En cas de division réalisée sans autorisation, le contrevenant s'expose à 15 000 euros d'amende et 25 000 euros en cas de nouveau manquement dans les 3 ans (CCH, art. L.183-14). Le produit des amendes est reversé à l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) dans les zones urbaines identifiées au règlement du PLUi.

LE DOMAINE PUBLIC: UN ESPACE PARTAGÉ ET RÉGLEMENTÉ

L'espace public appartient à la collectivité. Destiné à l'usage de tous, son utilisation est strictement encadrée par la loi afin de garantir une occupation paisible et respectueuse de chacun.

Il peut toutefois être occupé temporairement par des particuliers, notamment pour l'installation d'un échafaudage, le stationnement d'un véhicule de chantier ou dans le cadre d'un déménagement. Cette occupation est gratuite. Néanmoins, une autorisation préalable doit être sollicitée auprès de la police municipale au moins sept jours avant la date prévue.

Concernant les terrasses de restaurants et de cafés, toute demande d'occupation du domaine public doit être adressée à la mairie. La première demande fait l'objet d'une délibération du conseil municipal. En cas d'avis favorable, une convention est établie entre le maire et l'exploitant. Celle-ci précise notamment la durée de l'autorisation, la surface occupée ainsi que le montant de la redevance due.

Les aménagements annexes tels que les vérandas, pergolas ou autres structures réalisés sur cet espace sont, quant à eux, soumis à l'autorisation préalable des services de l'urbanisme. Selon la nature et la surface du projet, cette autorisation nécessite le dépôt d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable.



ENVIRONNEMENT

cadre de vie



Charles MÉDINA
conseiller délégué à la
communication &
environnement

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU "PETIT JARDIN"

La commune s'est engagée sur une rénovation complète du square Henri Séverac appelé plus communément « **Petit Jardin** ».

Le projet a pour ambition de créer un espace intergénérationnel convivial tout en permettant l'accueil d'animations et d'événements communaux.

Une attention particulière sera portée à la dimension environnementale avec la volonté de poursuivre la démarche de végétalisation et désimperméabilisation engagée avec l'école Louis Prunet.

La requalification du site prévoit la conservation des grands pins en bon état, la plantation d'essences locales, le renouvellement des équipements avec des matériaux et des jeux plus adaptés aux normes actuelles.

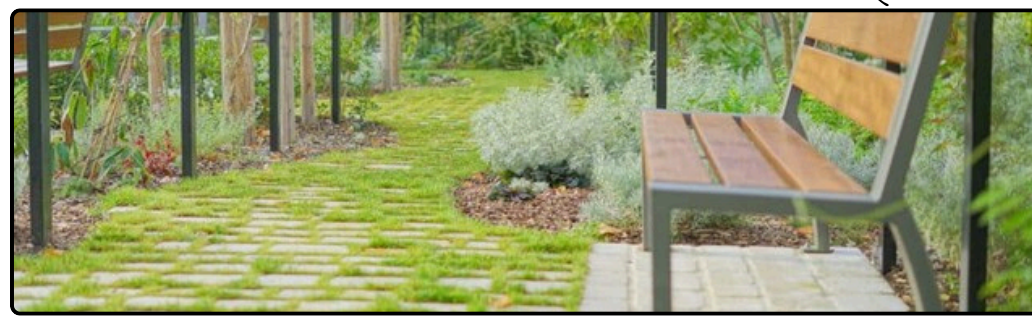
Une amélioration globale sera apportée sur les allées, bancs, clôtures, sanitaires, etc afin de rendre ce lieu plus accessible et agréable à toutes les générations.

La commune a souhaité dans cette réflexion se faire accompagner du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) afin d'élaborer le cahier des charges qui sera soumis à un maître d'œuvre pour le suivi des travaux, lesquels seront réalisés en partie en régie par les services techniques municipaux et en partie par un paysagiste concepteur spécialisé dans ce type d'aménagement.

VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS QUELQUES EXEMPLES DE TYPES D'AMÉNAGEMENTS QUI POURRAIENT VENIR AGRÉMENTER LE PROJET.



exemples types d'aménagements pour le Petit Jardin



AFFAIRES scolaires

Jeunesse



Marie CORDIER
1ere adjointe -
affaires scolaires /
jeunesse

L'année scolaire qui s'achève a été particulièrement riche pour nos écoliers. Grâce au soutien de la coopérative scolaire, à l'implication de l'Amicale des Parents d'Élèves, à la subvention de la municipalité et surtout, à l'engagement sans faille de l'équipe enseignante, les élèves ont eu la chance de participer à de nombreuses activités culturelles, sportives, intellectuelles et environnementales (voir le bilan présenté par l'APE en page 23).

L'installation de la climatisation dans nos deux écoles a également permis aux élèves et aux enseignants de poursuivre les apprentissages dans de bonnes conditions jusqu'à la fin de l'année malgré plusieurs semaines de fortes chaleurs.

Grâce à l'investissement des bénévoles de l'APE, le repas de la fête de l'école est venu clôturer cette belle année dans une ambiance conviviale et chaleureuse, offrant aux enfants de précieux souvenirs.

Après quatorze années passées à l'école Louis Prunet, Monsieur Dupont quitte notre département et, par conséquent, notre établissement. L'équipe municipale tient à le remercier chaleureusement pour son engagement et son dévouement auprès des élèves. Elle lui adresse ses meilleurs vœux de réussite et d'épanouissement dans la poursuite de son parcours.

Nous souhaitons à toutes et à tous: élèves, enseignantes, enseignants et personnels, d'excellentes vacances d'été.

Enfants lecteurs à la cérémonie du 8 mai



Remise des calculatrices aux futur(e)s collégien(ne)s



Remise des diplômes sécurité routière
aux écoliers Thézanaïs



Fête du livre



REJOINS LA COMMISSION JEUNESSE !



Tu es **collégien, collégienne, lycéen, lycéenne** ?

Tu as des **idées**, des **envies** ou tu souhaites donner ton **avis sur les projets de ta commune** et comprendre le fonctionnement de celle-ci ?

A la demande de nombreux jeunes et de leurs parents, la municipalité crée une **Commission Jeunes**.

Son objectif ? Associer les jeunes thézanais à la vie de la commune en leur permettant :

- D'être informés des projets qui les concernent,
- De donner leur avis sur les actions envisagées,
- De proposer leurs propres idées et projets.

i Une **réunion d'information** aura lieu le **samedi 19 septembre à 10h à l'Instant T**.

Tu y découvriras le fonctionnement de la commission et tu pourras poser toutes les questions.

Tu peux t'inscrire dès maintenant en mairie, ou lors du forum des associations le samedi 5 septembre à l'Instant T.

Ta voix compte.
Rejoins-nous et participe à la construction des projets pour les jeunes de Thézan !

RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Taous Aït Seddik élue en charge de l'intergénérationnel a organisé une rencontre sur le thème de « **l'école hier et aujourd'hui** ». Voici le compte-rendu qu'en fait un des participants, **Raphaël Got, 10 ans**.



Ce jeudi 23 avril pendant les vacances scolaires, des enfants de Thézan, volontaires, ont fait visiter l'école primaire aux aînés du Patio du Pech.

Pendant ce moment d'échange, les enfants ont expliqué le fonctionnement de l'école d'aujourd'hui.

Les aînés ont été surpris de l'évolution de la méthode d'apprentissage et du matériel scolaire : les stylos plumes ont été remplacés par des stylos qui tiennent l'année, le tableau à craie a été remplacé par l'informatique (tableaux interactifs, ordinateurs, tablettes).

Les enfants ont été surpris des anciennes punitions (le bonnet d'âne, la règle sur les doigts), ils préfèrent leurs lignes à copier.

Après une après-midi pédagogique, vers 16 heures, la mairie a offert un goûter dans la convivialité. Les enfants et aînés ont pu échanger et comprendre comment l'école était avant et aujourd'hui.

CCAS

le renouvellement



retrouvez nous sur le facebook du CCAS:
"CCAS de Thézan-les-Béziers"



Alba PALOMARÈS
Adjointe au CCAS &
festivités

RENOUVELLEMENT DU CCAS

Comme à chaque nouvelle mandature, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale est renouvelé.

Placé sous la présidence du Maire, ses membres au nombre de 12 sont chargés de la mise en œuvre de la politique sociale de la municipalité.

Le CCAS est constitué du Maire, président de droit, d'élus municipaux élus par le conseil municipal et de personnes de la société civile nommées par le Maire représentantes d'associations à caractère social.

Le CCAS dispose d'un budget propre alimenté principalement par une subvention de la commune. Il a pour mission de soutenir les habitants de la commune, notamment les personnes âgées et leurs proches aidants. Il attribue des secours d'urgence sous forme d'aides financières, en nature ou alimentaires.

Le CCAS met en œuvre des actions d'animation (repas des Aînés, sorties), de lutte contre l'isolement et de maintien du lien social (après-midi de jeux), d'accès à la culture et aux loisirs, d'actions de prévention (gymnastique, sophrologie), de soutien aux personnes âgées et handicapées (navette pour les courses, portage des repas à domicile), aide aux démarches administratives, ...

Par ailleurs, à Thézan, il gère deux établissements d'hébergement pour personnes âgées : l'EHPAD l'Orée du Pech et la résidence-services pour personnes autonomes «Le Patio du Pech».



MEMBRES ÉLUS :

Alba PALOMARÈS, Marie CORDIER, Taous AÏT SEDDIK, Françoise MAZUIR, Anne CLÉMENTY, Bruno CRISTOL.

MEMBRES NOMMÉS REPRÉSENTANT D'ASSOCIATIONS :

Monique MÉDINA (*Union Départementale des Associations Familiales*), Germaine BOHÉ (*Ensemble et Solidaires*), Régine CECCHIN (*Banque Alimentaire de l'Hérault*), Nadine ALLIÉS (*APEAI Personnes Handicapées*), Magalie COUDERC (*Associations d'aide à la personne*), Francisco PALOMAR (*Université du Tiers Temps*).

Vice-présidente du CCAS depuis 2005, Marie Cordier a cédé sa place à Alba Palomarès conservant, toutefois, au sein du CCAS, la délégation EHPAD.

LE CCAS VOUS DONNE RENDEZ-VOUS À LA RENTRÉE !



Les activités proposées par le CCAS à destination des seniors reprendront à la rentrée : sophrologie, gymnastique douce et jeux de société.

Pour tout renseignement ou pour connaître les modalités d'inscription, contactez le CCAS en mairie.

Vous pourrez également nous rencontrer lors du Forum des Associations, **le samedi 5 septembre, de 9 h à 12 h, à l'Instant T.**



L'ORÉE DU Pech

Merci et bonne route !

Infirmier depuis 2009, **Georges Saes** fait valoir ses droits à la retraite. Il a accompagné les résidents avec bienveillance et conscience professionnelle. Également diplômé en sophrologie, il continuera à partager cette pratique avec les résidents et les seniors du village.



Jennifer Rodrigo, gestionnaire comptabilité et ressources humaines de l'établissement, quitte également ses fonctions pour relever de nouveaux défis professionnels. Nous les remercions tous les deux pour leur professionnalisme et leur souhaitons beaucoup de réussite et d'épanouissement dans cette nouvelle étape de leur parcours.

SIX MOIS DANS LA VIE DE NOS RÉSIDENTS



Grâce à l'engagement du personnel et des bénévoles de l'association « **Les Amis de l'Orée du Pech** », les résidents ont pu participer ces derniers mois à de nombreuses activités, sorties et spectacles, autant de moments de partage et de convivialité.



LE CCAS LEUR ADRESSE SES PLUS SINCÈRES REMERCIEMENTS POUR LEUR IMPLICATION AU QUOTIDIEN AUPRÈS DE NOS RÉSIDENTS.



NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES ACCOMPAGNEURS !

Afin de proposer davantage de sorties aux résidents, l'établissement a besoin de bénévoles accompagnateurs.

Si vous disposez d'un peu de temps et souhaitez nous aider, n'hésitez pas à contacter

Florence, animatrice de l'établissement, au **04.67.32.67.50**

Votre présence peut faire toute la différence et sera la bienvenue !

CULTURE MÉDIATHÈQUE



Nous avons proposé de février à juin 3 concerts et 2 pièces de théâtre à l'Instant T, 1 concert à l'église.

Ces spectacles ont permis de voir et d'entendre des artistes talentueux dans des registres très différents.

Nous remercions le public qui par sa fidélité nous encourage dans notre démarche d'offre culturelle.

Cette année c'est 5 « apéros musique » des jeudis qui nous ont permis de nous retrouver de plus en plus nombreux sur la place de la mairie. Des moments de convivialité animent notre village dans la joie et bonne humeur.

Le 14 août nous aurons le plaisir d'un moment lyrique à l'église à 18h00 avec Audrey Maignan et d'autres jeunes talents qui présenteront l'opéra « La Dame Blanche » de Boïeldieu à l'église.

La médiathèque poursuit son voyage lecture avec l'école primaire.

Pour la deuxième année consécutive, la médiathèque et l'école primaire poursuivent ensemble l'aventure du « voyage lecture ». Cette année, le projet met à l'honneur le thème des contes.

Une sélection d'ouvrages a été choisie spécialement pour les élèves, en variant les supports afin de permettre à chacun de découvrir les contes sous différentes formes. Chaque classe bénéficie ainsi d'une sélection adaptée, invitant les enfants à explorer l'univers des histoires traditionnelles.

Tout au long de l'année scolaire, Anaïs se rend chaque semaine à l'école pour proposer des lectures de contes aux élèves, par demi groupes. Ces moments privilégiés permettent aux enfants de partager le plaisir de la lecture et d'échanger.

Ce beau projet s'est clôturé en fin d'année par une fête du livre, au cours de laquelle chaque classe a présenté une réalisation inspirée du conte qu'elle a préféré : créations artistiques, mises en scène, productions écrites ou autres surprises imaginées par les élèves.

RENDEZ-VOUS À LA RENTRÉE !

Dès le mois de septembre, le club de lecture sera reconduit afin de continuer à partager ensemble nos belles découvertes littéraires, nos coups de cœur et nos envies de lecture dans un moment convivial et ouvert à tous.

La médiathèque accueillera également un spectacle tout public : « Z.A.L – Quand l'imaginaire se confronte aux écrans », proposé par Corinne Blayac, conteuse. Le spectacle aura lieu le samedi 12 septembre à 10h, à l'Instant T.

Un rendez-vous culturel à partager en famille !

NOUVEAUTÉ

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

À compter du **29 juin**, la médiathèque passera aux horaires d'été. Elle sera ouverte uniquement le matin, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, le samedi 9h00 / 12h30.



Nous vous souhaitons un bel été, placé sous le signe de la lecture !



Sylvianne ROBINEAU
Adjointe culture,
médiathèque &
associations

La nouvelle saison culturelle sera présentée le 18 septembre à L'Instant T suivi d'un concert gratuit ; « I go it » hommage à Nina Simone.

Le samedi 10 octobre, concert du trio Amanda à l'Instant T.

En novembre, nous organisons la deuxième édition du festival « FestiChansons » dédié aux auteurs compositeurs interprètes de notre région. Ce FestiChansons se déroulera sur deux jours les 7 et 8 novembre à L'Instant T. Le premier concert aura lieu à 16h30, suivi, après un entracte, d'une seconde partie de soirée.

On finira l'année avec un concert le 5 décembre à 17h30, Daniel Pastor chantera Balavoine. Déjà 40 ans ...

L'AGENDA

demandez le programme!



14 AOÛT

18h00
à l'église

La Dame Blanche
concert lyrique
avec Audrey
Maignan



5 SEPTEMBRE

de 9h00 à 12h00
à l'Instant T

Forum des
associations



18 SEPTEMBRE

20h30
à l'Instant T

Ouverture de la
saison culturelle
suivie du concert
« I GO IT »
(Nina Simone)



26 SEPTEMBRE

à l'Instant T

The National
Voice Victory



10 OCTOBRE

20h30
à l'Instant T

Trio AMANDA



7 ET 8 NOVEMBRE

16h30
à l'Instant T

FestiChansons

et second
concert après un
entracte



21 ET 22 NOVEMBRE

10h00 à 18h00
à l'Instant T

Marché de Noël



5 DÉCEMBRE

20h30
à l'Instant T

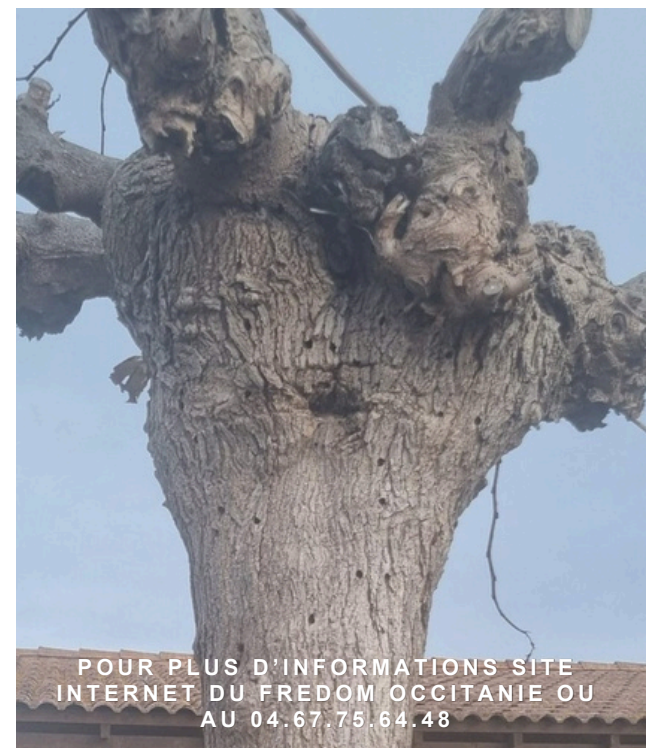
Daniel PASTOR,
hommage à Daniel
BALAVOINE...déjà
40 ans

HORAIRES MÉDIATHÈQUE:
du lundi au vendredi 8h30 à 13h00





ATTAQUE DE NUISIBLE : LE LONGICORNE TIGRE !



Début juin, la mairie a été alertée de la présence sur le village d'un insecte parasite le **longicorne tigre**. Il fait l'objet d'une surveillance particulière car il n'existe pas de traitement préventif ou curatif.

Le longicorne s'attaque principalement aux muriers platanes et le plus souvent il est détecté sur des vieux arbres (voir photo) mais la vigilance doit être de mise sur tous les muriers même jeunes. Les mandibules du *Xylotrechus chinensis*, nom scientifique du longicorne, provoquent des dégâts qui sont très rapidement visibles (coulées de sève, dépérissement et nécroses, trous de sortie, décollement d'écorce...), aussi bien au niveau des grosses branches que du tronc. On observe alors un dessèchement progressif de l'arbre voire sa mort.

Les arbres ou branches atteints sont également plus sensibles à la casse lors d'épisodes venteux.

La lutte repose sur:

- Préventif : Prospections, assainissements, communication auprès des riverains afin de détecter au plus tôt la présence du longicorne ainsi que du piégeage.
- Curatif : Destruction du végétal contaminé par broyage fin ou brûlage, les arbres ou parties d'arbres infestés avant la sortie des adultes

POUR PLUS D'INFORMATIONS SITE INTERNET DU FREDOM OCCITANIE OU AU 04.67.75.64.48

ACQUISITION D'UN RADAR MOBILE POUR LA POLICE MUNICIPALE

Face aux problèmes d'incivilités routières que l'on peut constater sur les diverses voies de circulation du village, que ce soit au centre bourg ou sur les grands axes, la municipalité a décidé d'équiper la police municipale d'un **radar mobile**.

Afin d'en limiter le coût d'achat (4000 Euros), il a été acquis avec deux autres communes de l'intercommunalité Murviel et Magalas.

Des contrôles inopinés seront donc mis en place régulièrement par la police municipale.

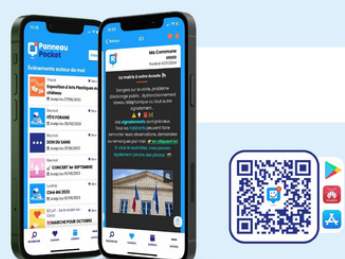
Dans un premier temps, le but sera de rappeler aux conducteurs l'importance du respect des limitations de vitesse sur la commune, puis après cette période de sensibilisation, la verbalisation des contrevenants sera effective.

Respecter les limitations de vitesse dans le village c'est essentiel à la sécurité de tous les thézénais et notamment des piétons particulièrement exposés sur certaines zones.



RAPPEL POUR L'APPLICATION "PANNEAUPOCKET"

Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**



GRATUIT | ANONYME | SANS PUBLICITÉ

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3 Ouvrez PanneauPocket puis recherchez la commune, son code postal ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le ❤️

Régulièrement des Thézénais nous interpellent sur le fait de ne pas être informés des animations, spectacles, infos mairie programmés sur la commune.

Depuis maintenant plusieurs années nous communiquons au travers de plusieurs supports d'informations : le site Internet de la mairie, les panneaux d'affichage (celui de La Malhaute sera prochainement remplacé), le Facebook de la mairie et l'application PanneauPocket.

Comme rappelé sur plusieurs précédents bulletins municipaux, nous vous invitons à télécharger sur vos téléphones ou tablettes cette application gratuite sur playstore ou appstore.

L'intérêt de celle-ci est que vous ne transmettez aucune adresse mail, aucun numéro de téléphone et aucune publicité vient « polluer » la visualisation des messages. Vous serez ainsi informés immédiatement de l'actualité municipale ainsi que des diverses alertes notamment météo. Près de 15 000 communes l'utilisent en France aujourd'hui.



Voeux de la municipalité



Assistance voeux du Maire



Repas des aînés



La fête - repas des aînés



Tempête NILS



Nouveau conseil municipal



Cérémonie du 8 mai



Apéros musique de Juin

ASSOCIATIONS

Une équipe Thézanaise championne de Padel !



Les 23 et 24 mai derniers au terme d'un week-end intense disputé à Thézan-les-Béziers, la joyeuse bande de copains, Julien Dupuy, Florian Dautigny et Julien Reina emmenée par Fabien Simondet, entraîneur des Béziers Angels, a su faire parler leur expérience.

Avec une grande solidarité et du mental, ils sont allés chercher un sacre de champions de l'Hérault de 3ème division. Il faut saluer cette récompense qui concrétise autant la performance sportive que l'aventure humaine.

Après deux succès en deux rencontres, samedi en phase de poules, les joueurs ont enchaîné, dimanche quart de finale, demi-finale puis finale. Opposés à Sauvian pour le titre, ils ont pourtant mal débuté la confrontation en concédant le premier match. Mais ils ont su renverser la situation pour s'imposer deux victoires à une.



Pour sa part, la **Cantadissa**, (chorale de Thézan-lès-Béziers) a donné son concert de fin d'exercice le vendredi 19 juin 2026 en l'Eglise du village dans le cadre de la « Fête de la Musique ».

Deux autres chorales: « Les Notes Bleues » de Murviel-lès-Béziers et « Les Ritournelles » de Béziers ont, à cette occasion, été invitées. Ces 3 chorales sont dirigées par la chef de chœur Béatrice Delplanque. Elles ont interprété 7 chants chacune, ainsi qu'un chant commun pour finir en beauté ! Un apéritif a ensuite été offert aux choristes ainsi qu'à tous les spectateurs sur le parvis de l'église.

our sa part, La Cantadissa effectue ses répétitions au foyer communal, les mercredis de 16h45 à 18h45. Son répertoire comprend du classique, de la « bonne » chanson française comme le précise Béatrice, ainsi que des chants du monde (avec des textes en italien, espagnol, brésilien, anglais, africain, etc.).

La **Cantadissa** est un chœur mixte composé de 4 pupitres : soprano – alto – ténor - basse.

Alors si le cœur vous en dit, rejoignez vite cette chorale pour la rentrée de septembre où vous serez les bienvenus-es. La Cantadissa sera également présente au «Forum des Associations » début septembre où vous pourrez venir vous inscrire sur son stand.

N'hésitez surtout pas, car le chant choral a de très nombreuses vertus: entre autres, il améliore la mémoire, les capacités respiratoires et chasse le stress ! Tout « bénéf' » en conclusion !

SORTIES ENSEMBLE & SOLIDAIRES (UNRPA) & CCAS



Le 22 mai c'est 51 personnes qui ont profité de la sortie à la journée organisée comme l'an dernier conjointement par l'UNRPA et le CCAS. C'est par une visite guidée en bus de la réserve africaine qu'a débuté cette journée. Par chance les lions étaient au rendez-vous !

La journée s'est poursuivie par un déjeuner au restaurant à Port la Nouvelle en bord de mer. Un temps libre a permis à chacun de se dégourdir les jambes avant de rentrer à Thézan.

Le forum des associations aura lieu à l'Instant T le **samedi 5 septembre de 9h à 12h.**

Vous pourrez venir découvrir les nouvelles activités proposées par toutes nos dynamiques associations.

APE (AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES)

Au cours de cette année scolaire, de nombreux projets pédagogiques et sorties éducatives ont enrichi le parcours des élèves de l'école primaire. Ces actions ont permis de développer leurs connaissances, leur curiosité, leur autonomie et leur ouverture sur le monde. Toutes les classes ont bénéficié d'un spectacle culturel ainsi que d'un projet culturel autour du film d'animation, favorisant la découverte artistique et l'expression de la créativité.

Le projet lecture autour des contes, mené dans l'ensemble de l'école, a également contribué à développer le goût de la lecture et l'imaginaire des élèves. Sur le plan sportif, les élèves de CP, CE1 et CE2 ont participé à un cycle piscine, leur permettant de progresser dans l'apprentissage de la natation.

Les classes de CE1, CE2 et CE2-CM1 ont vécu une classe de voile, expérience riche en découvertes, en apprentissages et en cohésion. Les élèves de CM1 et CM2 ont quant à eux pris part à une sortie vélo, favorisant l'autonomie et la pratique d'une activité physique en pleine nature.

Tous les élèves ont également pris part aux olympiades, journée sportive organisée sur le stade par l'APE. Dans le domaine de la citoyenneté et du développement durable, les classes de CE2 et CM1 ont bénéficié d'actions de sécurité routière, tandis que tous les élèves ont participé à une intervention de l'association **Project Rescue Ocean**, sensibilisant à la protection des océans et de l'environnement.

Les élèves de CM1 et CM2 ont également rencontré le service jeunesse de la communauté de communes, découvrant ainsi les dispositifs et projets proposés aux jeunes du territoire. Les apprentissages ont également été enrichis par des projets spécifiques tels que le projet échecs, proposé à toutes les classes, qui a permis de développer la réflexion, la concentration et la stratégie.

Les élèves de CM1 et CM2 ont participé à un concours de mathématiques et de lecture tandis que les CM1 ont découvert leur environnement local à travers une sortie pêche. Afin de préparer au mieux l'année prochaine, des ateliers liaisons ont été organisés afin de faire découvrir aux élèves de GS maternelle leurs futures classes et les élèves de CM2 ont passé une matinée au collège de Murviel. L'ensemble de ces projets a pu être réalisé grâce au soutien financier de la coopérative scolaire, de l'Association des Parents d'Elèves (APE), de la mairie, ainsi qu'à des financements spécifiques dédiés à certaines actions.

La voix des élus de l'opposition

Chères Thézanaïses, chers Thézanais,

Le 15 mars dernier, 696 d'entre vous nous ont apporté leur soutien. Nous tenons à leur exprimer nos plus sincères remerciements. Leur confiance a permis de porter cinq d'entre nous au conseil municipal, mais nous a également attribué un poste d' élu à la communauté des communes.

Durant la précédente mandature, de nombreuses commissions avaient été installées par la majorité, véritables outils de transparence démocratique et d'échange avec l'opposition.

Mais alors que nous représentons désormais près de la moitié des électeurs qui se sont déplacés aux urnes, Monsieur le Maire a fait le choix de rompre le dialogue en excluant les élus d'opposition comme les personnes de la société civile de la construction de l'avenir de notre commune.

Alors qu'il y a quelques mois il aspirait à ce que nous rejoignons son équipe, il semble qu'aujourd'hui nous soyons devenus indésirables... Nous déplorons au plus haut point l'ambiance délétère dans laquelle quelques-uns des élus de longue date ont tenu à ce que débute ce mandat et appelons de nos vœux un apaisement des rancœurs, parce que seul le travail collectif au profit de l'ensemble de nos concitoyens doit guider notre action commune.

Limiter le débat contradictoire porte atteinte à la démocratie. Supprimer les espaces de dialogue, c'est œuvrer contre l'intérêt général.

A dialogue fermé, comment trouver des solutions pour les habitants, pour nos commerçants et pour l'amélioration de la vie de notre village ?

Le Maire se targue que Thézan soit un village où il fait bon vivre, mais où sont passés le café, la terrasse ou la fête du village ?

Nous assurons l'ensemble des Thézanais et des Thézanaïses que nous serons toujours disponibles pour eux.

Bel été à tous.

Jacques PLANÇON, Judith DESCOMBES, Jérôme MONTANES, Anne CLÉMENTY, Benoît BUSOM



ÉTAT Civil

NAISSANCES

16/12/25 Lucile COURANT
07/01/26 Max GACIA GOMES ANTUNES
13/02/26 Cassie OPOLKA
14/02/26 Emma BENIDDER
25/02/26 Raphaël PUJOL
10/03/26 Elise TOMAS
08/04/26 Victoire CROCHON AUGÉ
28/04/26 Louis JARLET
29/04/26 Noah BOSCHET
18/05/26 Léna NICOLAS
18/05/26 Hugo TARALLO Hugo
22/05/26 Sörren QUAEGBEUR

MARIAGES

07/02/26
Philippe SERRANO et Sylvie ATHANASE
28/03/26
Lyes BELKAÏD et Imane EL HAFIDI
10/04/26
Christophe FOSSE et Claude KONIKOFF
16/05/26
David SANCHEZ et Christel GARCIA
23/05/26
Mathieu GIACOMI et Morgane ASSENAT
06/06/26
Cédric OTONELLO et Anne CABARDI
12/06/26
Yassine BOUKRICHE et Anne TERRINI

DÉCÉS

01/01/26 Jean-Marc FIRÔME
04/01/26 Pascal BROTONS
04/01/26 Joseph VALENTIN
15/01/26 Isabelle CARDONA veuve SANTISTEBAN
17/01/26 Catherine ROUAN épouse CHEVALLEREAU
22/01/26 Madeleine SENEGAS veuve PECH
26/01/26 Gilberte CHARDONNET veuve MAQUIN
28/06/26 Renée BEDOS veuve SARIO
31/01/26 Juliette CEBOLLA
01/02/26 Anne-Marie SOCA
02/02/26 Josette TABLET veuve POUGHON
04/02/26 Isabelle CORTÉS veuve BARTHÉLÉMY
08/02/26 Richard DROUILLY
08/02/26 Claude ANDREU
18/02/18 Edith MARCHAND
19/02/26 Alexis GLADOSTCHOUK
28/02/26 Claire RACAUD
02/03/26 Marie-Thérèse LOPEZ veuve LAURENT
08/03/26 Jacques MALABIAU
27/03/26 Henri BARTHEZ
28/03/26 Cécile KAPELSKI veuve BERKE
01/04/26 René FLAHAUT
06/04/26 André BOUTONNIER
12/04/26 Alain CASTELBOU
19/04/26 Colette PASTOR épouse SARDA
06/05/26 Lucienne LASERAS veuve PONTÉ
12/05/26 Sylvette BOUZAT veuve PELISSIER
14/05/26 Evelyne CHARTIER
17/05/26 Ginette BEN SOUSSAN veuve BEN SAÏD
17/05/26 Alice PIN veuve PETIT-PRESTOUD
20/05/26 Josette MASSIP veuve AYMARD
21/05/26 Daniel BLANQUINQUE
28/05/26 Sandrine VEST
12/06/26 Sandrine MENDEZ épouse REYD
17/06/26 Marie-Claude VIENNET épouse DURO
19/06/26 Eliane FRANCOIS épouse AVESQUE

CLIN D'Œil

LISON DEVINEAU - CORRESPONDANTE MIDI LIBRE

Correspondante locale depuis un an, Lison Devineau nous tient informés des multiples actualités du village, reflet d'un dynamisme local toujours confirmé.

Biterroise et ayant grandi à Sète, Lison vit à Thézan depuis 5 ans. Très vite intégrée dans la vie du village et intéressée par « l'actualité » thézanaise, c'est tout naturellement qu'elle a déposé sa candidature au poste de correspondante Midi Libre.

De formation littéraire et au travers de ses nombreux articles, Lison participe activement à la vie de notre commune et nous l'en remercions.



Hommage à deux thézanaïes disparus.



HOMMAGE À MONSIEUR ANDRÉ BOUTONNIER



La municipalité s'associe à l'émotion de tous ceux qui ont appris le décès, en avril 2026, d'André Boutonnier propriétaire de La boucherie Boutonnier installée au cœur de notre village depuis 1958.

Natif de Saint-Étienne-d'Albagnan, petit village des hauts cantons héraultais, il était l'héritier d'une lignée de bouchers, de père en fils depuis 1856.

Arrivé sur le village par amour pour Ginette en 1956 et après des débuts dans la viticulture avec son beau-père Georges Aïn, il décide de continuer la tradition familiale et ouvre avec son épouse une boucherie rue Philémon Rastoul.

À travers ce métier, André a porté avec fierté un savoir-faire fait d'exigence, de simplicité et de respect des produits comme des personnes. Passionné par son métier, c'est tout naturellement qu'il a transmis cet amour du travail à ses enfants, Alain et Michel installés sur Lignan et Thézan et par la suite ses petits enfants Arnaud et Mathieu.

Retraité depuis 1994, il a continué à vivre un de ses plus grand plaisir, monter avec son fils Alain, sélectionner et chercher les bêtes en Aveyron et dans le Tarn jusqu'à ses derniers jours.

Discret, son sens du travail bien fait et son esprit de service ont marqué celles et ceux qui l'ont côtoyé. Passionné de rugby, supporter de l'ASB de la grande époque, cette autre passion qui l'a amené à accompagner ses deux fils au bord des terrains de rugby le dimanche.

À son épouse Ginette, sa famille, ses proches, à tous ses amis, la municipalité adresse ses plus sincères condoléances. La trace laissée par André Boutonnier demeure dans nos cœurs et dans l'histoire de Thézan et Lignan où la 7^{ème} génération de bouchers avec ses petits fils Arnaud et Mathieu perpétue la tradition familiale.

HOMMAGE À LUCIENNE PONTÉ



C'est avec une profonde émotion que nous rendons aujourd'hui hommage à Lucienne Ponté, enfant de Thézan-lès-Béziers. Née place de l'Horloge, elle a résidé dans ce quartier avec son mari Aparicion où ils ont élevé leurs trois filles, Josy, Françoise et Evelyne.

Elle y résidait encore il y a quelques mois avant de rejoindre l'Ehpad l'Orée du Pech jusqu'à son dernier jour.

Lucienne était une figure bien connue et appréciée de notre village. Toujours impliquée dans la vie locale, elle a fait partie pendant plusieurs années de la chorale Thézanaise la Cantadissa.

De 2005 à 2021, elle a présidé avec dévouement le Club de l'Amitié. Durant ces seize années, elle a su faire vivre cette association avec enthousiasme. Son énergie, sa bienveillance et sa disponibilité ont marqué tous ceux qui ont eu la chance de travailler à ses côtés ou de participer aux activités du club.

Profondément attachée à son village, une autre passion l'animait depuis de nombreuses années : le rugby.

Lucienne nous a quittés en avril dernier à l'âge de 98 ans. Son souvenir demeure vivant dans le cœur de sa famille, de ses amis, des membres du Club de l'Amitié et de tous les Thézanaïes qui l'ont connue.

À sa famille et à ses proches, nous adressons nos pensées les plus sincères et notre profonde sympathie.



Un visage. UN SOUVENIR



Vous vous êtes reconnu !

1977-1978



Debout de gauche à droite :

Christophe Hébraud, Karine Cannac,
Christophe Hernandez,
Eric Sahl, Anne Guitard, Lydia Cuenca,
Olivier Bonnet

Milieu de gauche à droite :

....., Andreu, Lucie Mendoza,
Claude Cuenca,
Canaguier, Nathalie Brotons, Cristelle
Boutet.

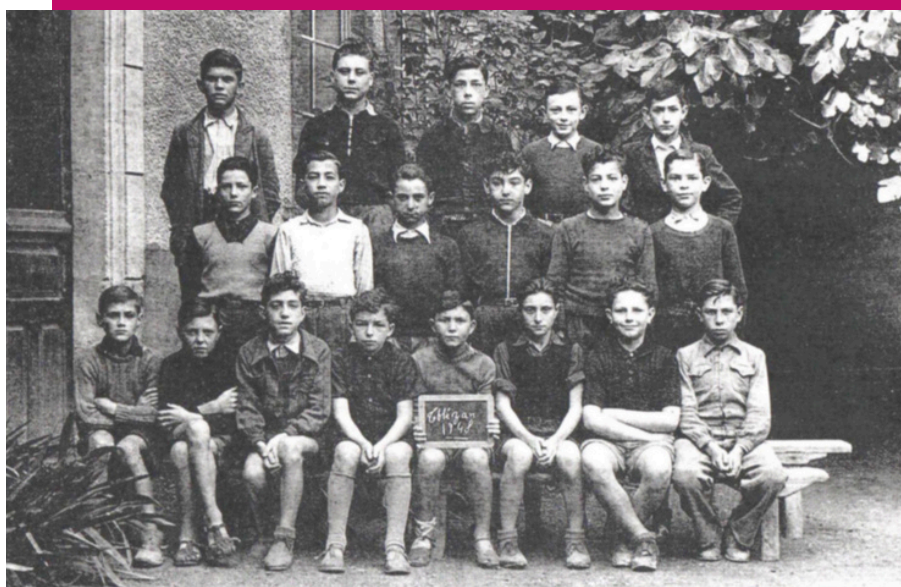
En bas de gauche à droite :

Luc Bartissol, Hélène Guesdon, Isabelle
Gimenez, Corinne Azorin,
Jacques Durand, Stéphane Roméro,
Lhassadi, Hacène Aomar.

*Les années passent.
Les souvenirs restent...*

Et là ?

Vous reconnaissez-vous ? 1948



Merci de faire vivre l'histoire de Thézan-les-Béziers.

Ces photos sont
les témoins de
notre **histoire
commune**.
Prenez le temps
de les
observer...
peut-être y
reconnaissez-
vous un voisin,
un proche, ou
même une
partie de vous-
même.

TERRAINS À BÂTIR

**NOUVEAU
PROGRAMME
VUE DOMINANTE !**

**DE 240 M² À 660 M²
À PARTIR DE 76 500 €**

- Construction libre
- Exonération de la taxe d'aménagement communale

ANGELOTTI
GROUPE IMMOBILIER
AMÉNAGEUR D'EXPÉRIENCE, PROMOTEUR DE CONFIANCE

04 67 49 39 49

angelotti.fr

SARL COSTE ET FILLE
MECANIQUE - TOLERIE - PEINTURE
VENTE VEHICULES NEUFS ET OCCASIONS



10 Avenue Jean Sénégas - ZAE Les Masselettes
THEZAN LES BEZIER
Tél : 04.67.36.00.45
Site : www.garagecoste.com

nalto:Worldcarrosserie@gmail.com

WORLD CARS
Achat vente & atelier carrosserie

06.50.15.56.03 - 06.59.56.61.07
Worldcars34500@gmail.com
Worldcarrosserie@gmail.com
26 Av. Jean Senegas, 34490 Thézan-lès-Béziers
worldcars34.fr

**TP
BESSIERE**
CANALISATION VRD

- Aménagement & réhabilitation des réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales
- Viabilisation de terrains
- Terrassements
- Travaux de VRD
- Détection et géoréférencement de réseaux existants

2 Chemin de la Bédissière - 34490 Thézan-les-Béziers
Tél : 04 67 93 33 59

secretariat@bessiere-tp.com - www.bessiere-tp.com

Le Panier Fleuri
Fleuristerie

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h

CB à distance - Livraison à domicile

ZAC Les Masselettes - 34490 Thézan-Les-Béziers
Tél : 04 67 62 99 90
lepanierfleuri@hotmail.com

LES NOUVELLES ENTREPRISES

LES PATTES DANS LE COCON

**Service et garde d'animaux
domestiques à domicile**

LPC EVENT Événementiel animalier

Tel : 06.50.52.96.14

www.monpetsitter-LPC.com



UNI PARE-BRISE

**Remplacement et réparation
pare-brise tous véhicules.**

12 avenue Jean Sénégas
Tel : 04.67.31.40.72

J.B. ADMINISTRATIF
VOTRE SECRÉTAIRE À PORTÉE D'ÉCRAN

Assistance externalisée à la gestion administrative, financière et sociale des entreprises, artisans, indépendants et associations.

06.27.52.52.88 - jde.boitel@gmail.com

En France à distance. Sur site dans le terroir.

ENTREPRISE PORTEIL
Plomberie Dépannage

-recherche de fuite
-inspection vidéo de l'état des canalisations
-Débouchage de canalisation
-Nettoyage de climatisation 04.30.41.60.19

12 av de Montaury Z.A 06.77.24.55.74
34490 Lignan sur Orb
porteil.plomberie@outlook.fr

Electricité Automatismes Alarme Climatisation

RODELEC

Toute l'électricité sur le biterrois

Tél 0961245059 Courriel rodelec@orange.fr

PAT A PLUME
Animalerie indépendante

Nos services en Aquariophilie !!!

Vous souhaitez un véritable tableau vivant ?

Confiez-nous votre projet aquatique !

Pour que votre aquarium soit unique, nous sommes en mesure de vous conseiller, de vous accompagner et de réaliser votre rêve.

Notre équipe de passionnés assure la conception, la réalisation et l'entretien de votre aquarium d'eau douce et d'eau de mer.

04.67.31.05.20
A coté du super U - ZAC les massellettes
34490 Thézan-lès-Béziers

Grain de Sel
Traiteur

Laurent Ruze-Toress
Chef traiteur

15 rue du Commandant Farret - 34490 Thézan les Béziers

06 99 63 34 34

contact@graindesel-traiteur.com
www.graindesel-traiteur.com

Entreprise de MAÇONNERIE

FUSCO Mario & Fils

7 rue des Masselettes - 34490 THÉZAN-LES-BÉZIER

Tél. 04 67 37 97 26 - Port. 06 88 02 05 68
www.batiments-fusco.fr - fuscomario@wanadoo.fr

AUTOCARS THERON

Voyages - Excursions - Transport de Groupes
Location d'autocar

34490 Thézan les Béziers

Tél. 04 67 36 00 50 • Fax 04 67 36 34 24

Mail : autocars.theron@wanadoo.fr

DOMAINE LÉVEJEAN

VENTE DIRECTE AU CAVEAU

Chemin de la Plaine 34490 Thézan-lès-Béziers

Tél. : + (33) 4 99 47 86 11
www.domainelevejean.com

PUBLIREPORTAGE

LE FUNÉRAIRE DIFFÉRENT À THÉZAN

PLUS D'INFO > PECHBLEU.COM

Pech Bleu
DES SERVICES AU DELÀ DU FUNÉRAIRE

LES POMPES FUNÈBRES

SPÉCIALISTE OBSÈQUES INHUMATION
Convoi & cérémonie, tout est fait à Thézan

LES MEILLEURS TARIFS FUNÉRAIRES
Votés par vos élus & respectant vos volontés

DANS TOUTES CHAMBRES FUNÉRAIRES
Quel que soit l'opérateur près de chez vous

L'ACCOMPAGNEMENT DES OBSÈQUES INHUMATION

JE SOUHAITE QUE LES OBSÈQUES ET L'INHUMATION SE FASSENT À THÉZAN, EST-CE POSSIBLE AVEC PECH BLEU ?

Être accompagné par PECH BLEU ne signifie pas nécessairement aller à Béziers pour la chambre funéraire ou choisir des obsèques avec crémation. Beaucoup trop de familles le croient encore mais **il est tout à fait possible, avec PECH BLEU, de veiller ses défunts à la maison ou d'organiser une cérémonie religieuse à Thézan puis d'aller au cimetière pour l'inhumation.**

EST-IL POSSIBLE DE CHOISIR N'IMPORTE QUELLE CHAMBRE FUNÉRAIRE PROCHE DE CHEZ MOI ?

Là encore, **nous pouvons réaliser le transport et l'accueil du défunt dans toutes les chambres funéraires - même celles d'autres opérateurs** - lorsque qu'une famille nous choisit pour organiser des obsèques. Vous pouvez ainsi être rassurés : il vous sera possible de veiller vos proches près de chez vous, dans les meilleures conditions. Vous n'avez à vous occuper de rien, nous faisons toutes les démarches pour vous !

DES OBSÈQUES AVEC INHUMATION COÛTENT-ELLES PLUS CHER QU'UNE CRÉMATION ?

Aujourd'hui, l'écart n'est pas aussi important et c'est souvent le fait d'avoir déjà une concession qui fait la différence. Quel que soit l'opérateur funéraire retenu, **les obsèques avec inhumation ont généralement un coût un peu plus élevé car elles impliquent un personnel plus important ou des services supplémentaires qui sont toutefois nécessaires.** Comme pour toute organisation d'obsèques, le montant final dépend essentiellement des volontés et des choix faits par les familles (transport, soins, choix de veiller le défunt en chambre funéraire et durée du salon, ouverture et fermeture du caveau, etc.).

Ce qui est sûr, c'est que **le coût des obsèques organisées avec PECH BLEU est parmi les plus avantageux** car à la différence du funéraire marchand, nos tarifs sont maîtrisés puisqu'ils sont votés par vos élus. C'est aussi cela le funéraire d'esprit public.

Céline FUSTÉ
Responsable du Pôle Familles

URGENCE DÉCÈS 24H/24 & 7J/7
Au domicile, en établissement de santé ou en résidence, nous intervenons rapidement et de la meilleure façon possible.

VOTRE AGENCE
Route de Corneilhan - 34500 BÉZIER
Tous nos services sur pechbleu.com
TÉL. 04 67 31 80 05

SUR INTERNET : ATTENTION AUX PUBLICITÉS !

Plusieurs familles nous informent avoir cherché à nous contacter et ont été induites en erreur par les affichages publicitaires des moteurs de recherche. **En cas de doute rendez-vous sur pechbleu.com ou appelez directement le 04 67 31 80 05.**

PECH BLEU, CE SONT DES SERVICES POUR CHAQUE BESOIN



PECH BLEU - SAEM au capital de 800 000 € - SAS au capital de 400 000 € - Resp. légal : Manuel SAUVEPLANE
Route de Corneilhan 34500 Béziers | Tel. 04 67 31 80 05 | contact@pechbleu.com | RCS Béziers SIREN 442 718 607 et SAS 324 309 525

Créateur de liens, acteur du réseau de demain



34630 SAINT-THIBERY
28 avenue de Pézenas
04.67.21.21.21
ouestlr.infrastructures@eiffage.com
www.eiffageroute.com

f y in



-  Innovation
-  Transition écologique
-  Solutions Bas Carbone
-  Économie circulaire
-  Mobilités douces
-  Biodiversité

#humanperspective

#eiffageforclimate



Fêtez avec Nous
nos 1 an!
Votre **point S** THÉZAN BZS a fait *pegu* neuve,
Venez en profiter!!!

BON DE REMISE	BON DE REMISE	BON DE REMISE	BON DE REMISE
100€	100€	150€	200€
Dès 500€ dépensés chez nous*	Dès 500€ dépensés chez nous*	Dès 500€ dépensés chez nous*	Dès 500€ dépensés chez nous*
Egalement valable dans nos centres AUTOPASSION Lodève, Mèze et Béziers	Egalement valable dans nos centres AUTOPASSION Lodève, Mèze et Béziers	Egalement valable dans nos centres AUTOPASSION Lodève, Mèze et Béziers	Egalement valable dans nos centres AUTOPASSION Lodève, Mèze et Béziers

*Hors pneumatiques. valable jusqu'au 31.12.2026. 1 bon par facture. Non cumulable avec les offres en cours. À présenter avant facturation. Ne peut être échangé contre des espèces. Reproduction interdite. Ne pas jeter sur la voie publique.

CLAP DE FIN

pour cette 50^e édition

rue Jules Griffes



anciennement rue de la Mairie

ERRATUM



(précédente édition)

Bus gauche: EXPRESS CAR (autobus THERON)

Bus droite: KLEBER



Agir pour l'environnement, papier ecolabel.

Contact: Mairie de Thézan les Béziers
Tel: 04.67.32.67.00 - **Fax:** 04.67.32.67.01
E-mail: accueil@mairiethezan.fr

Site: www.ville-thezan-les-beziers.fr

Editeur: Simply Media Hérault (smh communication)

Directeur de la publication: Alain DURO

Commission com.: Charles MEDINA / Marie CORDIER

Photos: Charles MEDINA / Jean-Claude KEROMNES /
Lison DEVINEAU

Impression: édition Interface - Colombiers